

ANNUAIRE  
DE L'EHESS

## Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2004

Annuaire 2002-2003

---

### Centre d'étude des mouvements sociaux

Albert Ogien et Louis Quéré

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16712>

ISSN : 2431-8698

#### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

Pagination : 792-794

ISSN : 0398-2025

#### Référence électronique

Albert Ogien et Louis Quéré, « Centre d'étude des mouvements sociaux », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2004, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16712>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Centre d'étude des mouvements sociaux

Albert Ogien et Louis Quéré

---

Albert Ogien et Louis Quéré, *directeurs de recherche au CNRS*

## Objets et dimensions de la confiance

- 1 LE séminaire s'est attaché, cette année, à essayer de répondre à une question : la confiance est-elle un état, une attitude ou un comportement ? L'examen de la littérature consacrée à la confiance montre que, pour les uns, la confiance est un phénomène cognitif, pour d'autres, un phénomène affectif ou émotionnel, pour d'autres encore un phénomène moral. Devant cette indétermination, nous avons proposé (en prenant appui sur les travaux de Simmel, Luhmann, Garfinkel et Goffman) l'esquisse d'une conception « adverbiale » de la confiance, en l'envisageant en termes de modalité : modalité d'action ou de comportement ; modalité de relation ou de gestion d'une relation.
- 2 Nous nous sommes alors engagés dans l'analyse de ce qu'on peut tenir pour le paradoxe de la confiance : d'une part, la confiance repose sur une combinaison de savoir et d'ignorance – comme l'écrivait Simmel, « celui qui sait tout n'a pas besoin de faire confiance, celui qui ne sait rien ne peut raisonnablement même pas faire confiance » – ; mais d'autre part, elle implique une sorte de « saut » qui « est à la fois plus et moins que la connaissance » puisque, comme Simmel et Luhmann l'ont signalé, bien que la confiance puisse être justifiée, elle excède toujours toute espèce de justification. Bref, si la confiance semble requérir la mise en œuvre du type de procédures d'inférence et de généralisation que l'on rencontre dans l'induction, la question reste ouverte de savoir si la confiance s'instaure uniquement au terme d'un raisonnement inductif. Tel est le problème dont nous avons essayé de préciser les termes en spécifiant quelque peu ce à quoi le mot confiance fait référence.

- 3 Une distinction utile s'est dégagée de l'examen de nos usages grammaticaux : « faire confiance » n'a en effet pas le même sens que « avoir confiance » ni « gagner la confiance » ni « être en confiance » ou « agir dans un sentiment de confiance ». L'usage que nous avons décidé de retenir est le premier : « faire confiance ». Ce choix conduit à retenir une définition de la confiance comme une relation à trois termes (A fait confiance à B pour réaliser X) qui s'inscrit nécessairement dans la temporalité d'un cours d'action. Dans cette définition, la confiance est un phénomène réflexif dans la mesure où elle dépend de l'état provisoire de la relation dynamique qui est établie entre chacun des trois termes de la relation (selon le type de relation considéré).
- 4 Le séminaire a ensuite discuté cette façon d'envisager la confiance qui conduit à postuler l'existence d'un vaste domaine d'assurance englobant tout ce qu'il n'y a pas de raison de remettre en cause lorsqu'on agit. Ce type d'assurance manifesterait un état de suspension du doute au sujet de toutes les informations dont nous n'avons pas réellement besoin de vérifier l'existence ou la véracité. Ce qui nous a conduit à approfondir la réflexion à la fois sur la ressemblance qu'il peut y avoir entre confiance et certitude (telle qu'elle est décrite par Wittgenstein) et sur le type d'assurance ou de sûreté qui va de pair avec la confiance. Et certains exposés ont essayé de montrer comment cette « assurance » ou cette « sûreté » présentaient des formes différentes, selon qu'on envisage l'acte de faire confiance dans le cadre d'une relation interpersonnelle (celle qu'on entretient avec des proches ou des partenaires d'échange) ou dans celui d'une relation impersonnelle (celle qu'on entretient avec des institutions, des organisations ou des systèmes techniques).
- 5 Une dernière partie du séminaire a été consacrée aux débats actuels autour des thèmes de la calculabilité de la confiance, ou de la compatibilité de la confiance et de la rationalité. Luhmann, définissant la confiance comme un mécanisme original de réduction de l'incertitude, a pointé quelques facettes des capacités créatrices de la confiance, dont celles d'instaurer une normativité (un peu à la manière des conventions), d'engendrer des *claims*, et, plus particulièrement, d'élargir considérablement la gamme des actions possibles. En s'interrogeant sur l'origine de ces capacités, il a identifié la dynamique de la confiance en l'opposant à celle du choix et de la planification rationnels. Nous avons donc cherché à élucider un phénomène : comment la confiance instaure-t-elle un contexte d'interprétation favorable du comportement de la personne à laquelle on fait confiance ; et comment le fait de faire confiance provoque-t-il un engagement d'autrui à respecter la confiance qui lui est accordée ? Ce phénomène peut s'observer de façon empirique : comment en vient-on à retirer sa confiance et à transformer une relation ? Comment se définissent les attentes entretenues dans une relation de confiance et comment sont traitées les déceptions et trahisons auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu ? Le remords, le jugement *a posteriori* sur les erreurs commises, la réprobation de la naïveté (dans le cas de relations interpersonnelles) ou la défiance et les pratiques de contrôle et de substitution qu'elles suscitent (dans le cas de relations impersonnelles) sont autant de comportements (ou de critères d'identification) dont l'analyse devrait permettre de contribuer à l'analyse de ce phénomène. C'est ce qu'on essayera de faire l'an prochain.
- 6 Sont intervenus dans le séminaire cette année : Bruno Karsenti (Université de Paris-I), « Confiance et droit » ; André Orléan (CNRS), « Les limites de la théorie économique de la confiance » ; Chrystelle Richard (CREFIGE-Univers Paris-IX), « La relation de confiance dans l'ordre comptable » ; Edward Lorenz (CEE), « La confiance

interorganisationnelle » ; Jean Widmer (Université de Fribourg), « Confiance, pouvoir et impuissance » ; Pierre Livet (Université d'Aix-en-Provence), « Confiance et émotion » ; Robert Damien (Université de Franche-Comté), « La confiance entre foi et fidélité, ou comment penser philosophiquement la spécificité de la confiance » ; Laurence Cornu (IUFM Poitiers), « Confiance et démocratie ».

---

## INDEX

**nomsmotscles** Centre d'étude des mouvements sociaux - CEMS